

## **Avis rectificatif au Cahier Spécial des Charges GIN24002-10144**

### **Marché conjoint SANITA3-FIERE pour l'accélération des PME de pré-collecte et de valorisation des déchets.**

A la page 16, avant dernier paragraphe, on peut lire :

Toute demande de participation ou offre doit parvenir avant la date et l'heure ultime de dépôt **le 09 avril 2026 à 11 heures 00 mn, heure de Bruxelles. Les demandes de participation ou les offres parvenues tardivement ne sont pas acceptées.**

A la page 16, point 3.5.7 : « ouverture des offres », on peut lire :

Les offres doivent être en possession du pouvoir adjudicateur **avant le 09 avril 2026 à 11 heures 00 mn, heure de Bruxelles. L'ouverture des offres se fera sur la plateforme e-procurement et le PV d'ouverture sera disponible sur ladite plateforme pour les soumissionnaires.**

#### **Sont remplacés par :**

Toute demande de participation ou offre doit parvenir avant la date et l'heure ultime de dépôt **le 17 avril 2026 à 11 heures 00 minutes, heure de Bruxelles. Les demandes de participation ou les offres parvenues tardivement ne sont pas acceptées. (Article 83 de l'AR Passation).**

#### **3.4.8 Ouverture des offres**

Les offres doivent être en possession du pouvoir adjudicateur avant le **17 avril 2026 à 11 heures 00 minutes, heure de Bruxelles. L'ouverture des offres se fera sur la plateforme e-procurement et le PV d'ouverture sera disponible sur ladite plateforme pour les soumissionnaires.**